

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 04254
Numéro SIREN : 399 402 965
Nom ou dénomination : OREFI ORIENTALE ET FINANCIERE

Ce dépôt a été enregistré le 08/10/2018 sous le numéro de dépôt 20290

TETRA AUDIT
5, place des Marseillais
94220 – CHARENTON LE PONT

202

Cabinet C.E.E.C.A
12 avenue Kleber
75734 – PARIS CEDEX 16



OREFI ORIENTALE ET FINANCIERE

249, avenue du Président Wilson
93210 LA PLAINE SAINT DENIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2017

OREFI ORIENTALE ET FINANCIERE

SAS au capital de 504 994 €

Siège social : 249, avenue du Président Wilson
93210 LA PLAINE SAINT DENIS

399 402 965 R.C.S. BOBIGNY

A l'Assemblée Générale de la Société OREFI ORIENTALE ET FINANCIERE,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société OREFI ORIENTALE ET FINANCIERE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Observation

Nous n'avons pas d'observation particulière à formuler.

OREFI ORIENTALE ET FINANCIERE

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Comme indiqué dans la note « Titres de participations et autres titres immobilisés » de l'annexe, votre société enregistre des dépréciations lorsque la valeur d'usage des titres est inférieure à la valeur brute. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à examiner le caractère approprié des tests de dépréciation réalisés à la clôture, leurs modalités de mise en œuvre ainsi que les données et hypothèses utilisées et à vérifier que les notes annexes donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessus. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

OREFI ORIENTALE ET FINANCIERE

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

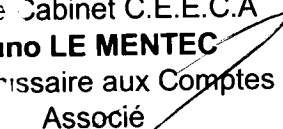
Fait à Charenton-le-Pont et à Paris le 12 Juin 2018

Les Commissaires aux Comptes



Pour le Cabinet TETRA AUDIT
Frédéric GRAVELINE

Commissaire aux Comptes
Associé



Pour le Cabinet C.E.E.C.A
Bruno LE MENTEC
Commissaire aux Comptes
Associé

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net	31/12/16
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations	36 214	36 214		10 669
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations	2 455 635	644 998	1 810 637	1 855 113
Immobilisations financières				
Participations et créances	59 887 739	33 770	59 853 969	52 392 801
Autres titres immobilisés	12 601 074	3 558 731	9 042 343	6 965 830
Autres immobilisations	124 348		24 348	124 348
ACTIF IMMOBILISE	75 105 011	4 329 714	70 775 297	61 348 762
Stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés				2 493
Clients et comptes rattachés	1 258 863		58 863	665 812
Associés et groupe actif	120 952 316	2 655 898	118 296 418	128 671 053
Autres créances	258 087		58 087	1 408 743
Divers				
Valeurs mobilières de placement	66 058 269	45 208	65 913 061	63 211 355
Disponibilités	8 534 218		8 534 218	9 967 009
ACTIF CIRCULANT	197 061 753	2 701 106	194 360 647	203 526 484
Charges constatées d'avance	82 970		82 970	2 077
COMPTES DE REGULARISATIONS	82 970		82 970	2 077
TOTAL ACTIF	272 249 734	7 030 820	265 218 914	265 277 302

Bilan

		Net au 31/12/16
Capital social	500 000	500 000
Primes d'émissions & fusions	537	537
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves réglementées	287 706	287 706
Autres réserves	173 881 857	173 881 857
Résultat de l'exercice	3 088 081	9 884 361
Provisions réglementées	26 559	26 559
CAPITAUX PROPRES	184 631 019	184 631 019
Provisions pour risques	61 589	61 589
Provisions pour charges	61 589	61 589
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	61 589	61 589
Emprunts auprès des crédits	53 227 528	53 227 528
Découverts et concours bancaires	5 067 337	5 067 337
Associés & groupe passif	20 951 544	20 951 544
Fournisseurs et comptes rattachés	406 862	406 862
Personnel	92 741	92 741
Organismes sociaux	95 505	95 505
Etat, Impôts sur les bénéfices	186 339	186 339
Etat, T.V.A	94 973	94 973
Autres dettes fiscales	80 000	80 000
Dettes sur immobilisations	333 919	333 919
Autres dettes	47 945	47 945
Instruments de trésorerie	47 945	47 945
DETTES	93 594 594	93 594 594
COMPTES DE REGULARISATIONS		
TOTAL PASSIF	265 277 302	265 277 302

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	2016	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Production vendue	4 002 295	100,00	3 717 347	100,00	284 954	7,67
S/ Total	4 002 295	100,00	3 717 347	100,00	284 954	7,67
Reprise provisions & amortissements	126 954	3,17	40 579	1,10	86 375	212,86
Transferts de charges	136 205	3,40	18 043	0,49	118 162	654,90
Total	4 265 454	106,58	3 775 969	101,58	489 485	12,96
CONSOMMATIONS						
Autres achats & charges externes	1 697 390	42,41	1 398 432	37,06	298 958	21,38
Total	1 697 390	42,41	1 398 432	37,06	298 958	21,38
MARGE SUR CONSOMMATIONS	2 568 064	64,18	2 377 537	63,88	190 527	8,01
CHARGES						
Impôts, taxes et versements assimilés	202 554	5,06	201 417	5,33	1 136	0,56
Salaires et Traitements	1 058 035	26,44	926 075	24,81	131 960	14,25
Charges sociales	372 662	9,31	369 634	9,80	3 028	0,82
Amortissements et provisions	325 535	8,13	1 545 207	41,75	-1 219 666	-78,93
Total	1 958 785	49,00	2 042 333	55,99	-1 083 548	-55,62
RESULTAT D'EXPLOITATION	609 279	15,23	2 335 204	62,92	-1 725 925	-73,95
Produits financiers	6 914 650	172,77	15 454 710	416,75	-8 540 090	-55,26
Charges financières	4 310 304	107,70	3 860 592	103,85	449 712	11,65
Résultat financier	2 604 346	65,07	2 494 118	67,12	110 228	4,42
RESULTAT COURANT	3 213 625	80,30	2 829 322	76,04	384 303	13,58
Produits exceptionnels	1 587 172	39,66	149 492	4,01	1 437 680	961,71
Charges exceptionnelles	1 035 546	25,87	861 753	23,11	173 793	20,17
Résultat exceptionnel	551 626	13,79	312 739	8,44	238 887	76,43
Impôts sur les bénéfices	682 827	17,06	332 723	8,94	350 098	105,22
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 862 424	97,09	3 142 061	84,93	720 363	23,25

ANNEXE

Désignation de la société : SAS OREFI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 265 224 473 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 182 424 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

1 - Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

ANNEXE**Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations et autres titres immobilisés

La valeur brute des titres de participation ainsi que celles des autres titres immobilisés est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées selon la méthode du "premier entre premier sorti" à la clôture de l'exercice, si leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Engagements de retraite

La société n'a signé aucun accord particulier d'engagement de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Selon les recommandations 2013-02R du 7 novembre 2013, le montant des engagements de l'entreprise en matières d'indemnité de départ à la retraite est calculé selon la méthode des unités de crédit projetées et suivant la convention collective de la vente à distance. L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, de l'espérance de vie et de d'hypothèses d'actualisation des versement prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.45%
- Taux de croissance des salaires (hors actualisation) : déterminé sur la base statistique par catégorie socio-professionnelle, par ancienneté).
- Age de départ à la retraite : 70 ans
- Table de taux de mortalité : 2013 - 2015

ANNEXE

2 - Notes sur le bilan

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice			En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 214			36 214
Immobilisations incorporelles	36 214			36 214
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	27 696			27 696
- Matériel de transport	164 755			164 755
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 204 830	95 170	36 819	2 263 184
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 397 281		36 819	2 455 636
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	52 426 571	9 961 168	500 000	59 887 739
- Autres titres immobilisés	9 084 098	4 169 085	652 409	12 601 074
- Prêts et autres immobilisations financières	124 348			124 348
Immobilisations financières	61 635 017	14 130 253	3 152 409	72 915 162
ACTIF IMMOBILISE	64 068 219	14 130 253	3 189 228	75 105 011

ANNEXE

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles			Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		35 173	1 110 553	14 225 726
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		35 173	1 110 553	14 225 726
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant			2 500 000	2 500 000
Cessions			62 409	652 409
Scissions				
Mises hors service		36 819		36 819
Diminutions de l'exercice		36 819	3 162 409	3 199 228

ANNEXE

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Participations	Partenariat	Résultat
	(en €)	(en %)	(en %)	(en €)
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL IMMEX CONSEILS 92600 ASNIERES-SUR-SEINE	100	100,00	100,00	-54 554
SCI AMBROISE WILSON 93210 LA PLAINE SAINT-DENIS	20 000	99,90	99,90	-235 896
SAS OREDIS 93210 LA PLAINE SAINT DENIS	5 247 000	70,30	70,30	12 483 373
SAS MB WILSON 93210 LA PLAINE SAINT-DENIS	20 000	73,00	73,00	-352 975
EURL LA BOISSE WILSON 93210 LA PLAINE SAINT DENIS	7 622	75,00	75,00	-221 861
SARL IMMOBILIERE WILSON 83 93210 LA PLAINE SAINT DENI	1 000	100,00	100,00	-9 278
SCI SAINT WILSON 93200 SAINT-DENIS	20 000	78,00	78,00	438 960
SAS ORIMM 93210 LA PLAINE SAINT DENIS	40 018	54,44	54,44	3 436 351
SARL L'EGLISE WILSON 93210 LA PLAINE SAINT DENIS	20 000	95,00	95,00	-97 585
SCI HOTEL WILSON 93210 LA PLAINE-SAINT-DENIS	20 000	99,50	99,50	-3 242
OREFA (**) L-1420 LUXEMBOURG	32 632 300	100,00	100,00	-365 386
SCI LE STADE WILSON 93210 LA PLAINE SAINT-DENIS	20 000	60,00	60,00	1 348 972
SCI BEAUNE-WILSON 93200 SAINT-DENIS	20 000	66,00	66,00	464 275
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS EEMI PRO (*) 75002 PARIS	20 000	20,00	20,00	-14 932
SCI LANDY WILSON 93210 LA PLAINE SAINT DENIS	20 000	45,00	45,00	104 794
SCI LYON 3 93210 LA PLAINE SAINT DENIS	20 000	50,00	50,00	568 290
SCI MM WILSON 93210 LA PLAINE SAINT DENIS	20 000	50,00	50,00	477 346
SAS E.E.M.I. (*) 93210 LA PLAINE SAINT DENIS	50 000	25,00	25,00	228 909
SAS 101 PROJETS 75008 PARIS	101 010	33,33	33,33	20 748
SCI FRUITIER WILSON 93210 LA PLAINE SAINT DENIS	20 000	50,00	50,00	15 874
SCI PRESSENSE WILSON 93210 LA PLAINE SAINT DENIS	20 000	50,00	50,00	137 446
SCI 249 AVENUE DU PRESIDENT WILSON 93210 LA PLAINE S	980 857	30,00	30,00	1 101 953
SCI BM WILSON 93210 LA PLAINE SAINT DENIS	20 000	50,00	50,00	614 223
SCI BRETONS WILSON 93210 LA PLAINE SAINT DENIS	20 000	50,00	50,00	577 307
SAS PROPER (**) 75008 PARIS	1 000 000	50,00	50,00	-84 231

(NC) Comptes 2016 non communiqués

ANNEXE

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 545	10 669		36 214
Immobilisations incorporelles	25 545	10 669		36 214
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	26 078	1 109		27 187
- Matériel de transport	101 034	47 890		142 124
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	415 055	76 424	15 792	475 687
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	542 167	125 423	15 792	644 998
ACTIF IMMOBILISE	567 712	136 092	15 792	681 212

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations financières	2 152 038	2 321 041	30 578	3 642 501
Créances et Valeurs mobilières	3 391 409	186 568	76 871	2 701 106
Total	5 543 447	2 507 609	107 449	6 343 607
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		179 816	101 634	
Financières		2 327 793	605 815	

ANNEXE

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 135 176 585 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Moins de 1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	12 500 000		12 500 000
Prêts			
Autres	124 348		124 348
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 258 863	33 863	
Autres	121 210 403	1 007 232	118 903 171
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	82 970	12 970	
Total	135 176 585	3 098 065	131 527 520
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

ANNEXE

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts Courus s/ Oblig.	28 969
Fact.A Etablir Copad	13 306
Fact. à établir Orimm	1 440
Fact. à établir La Boisse W.	126 184
Fact. à établir Sci 249	21 962
Fact. à établir Oredis	62 551
Fact. à établir Vp. log.	1 440
Fact. à établir Sci Bm W.	12 625
Fact. à établir Sci Fruitiers W.	3 240
Fact. à établir Sci Landy W.	13 771
Fact. à établir Sci Mm W.	10 800
Fact. à établir Sci Lyon 3	10 800
Fact. à établir Sci Pressensé W.	11 290
Fact. à établir Sci Bretons W.	13 463
Fact. à établir L Eglise W.	3 899
Fact. à établir Immex Conseils	4 053
Fact. à établir Digital Commerce	1 440
Fact. à établir Le Stade W.	18 840
Fact. à établir Sci Beaune W.	10 800
Fact. à établir Sci Hôtel W.	1 440
Fact. à établir Oosearch	3 600
Fact. à établir Sci Saint W.	17 970
Fact. à établir Mb W.	1 440
Fact. à établir Sci Ambroise W.	8 383
Fact. à établir Immo Wilson 83	2 160
Fact. à établir Vp Entertainment	24 617
Fact. à établir My bo bun hold.	2 400
Organismes Prod. à recev.	12 211
Prod. à recev. Etat	10 630
Divers Produits à recev.	3 900
Intérêts Courus s/ Vmp	1 025 209
Total	1 424 834

ANNEXE

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 504 994,00 euros décomposé en 504 994 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
Actions	500 000	4 994		504 994
TOTAL	500 000	4 994		504 994

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	
Prélèvements sur les réserves	9 884 361
Total des origines	9 884 361
Affectations aux réserves	
Distributions	9 884 361
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	9 884 361

ANNEXE

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2017
Capital	500 000		4 994		504 994
Primes d'émission	537		9 956 174		9 956 711
Réserve légale	50 000				50 000
Réserves générales	173 881 857	9 884 361	9 884 361	127 094	183 639 124
Réserves réglementées	287 706			127 094	414 800
Résultat de l'exercice	9 884 361	-9 884 361	3 082 424	1 884 361	3 082 424
Provisions réglementées	26 559		397	25 953	1 003
Total Capitaux Propres	184 631 019		22 921 386	18 164 502	197 649 056

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	26 559	397	25 953	1 003
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	26 559	397	25 953	1 003
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		397	25 953	

ANNEXE

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées des exercices précédents	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients		305 000			305 000
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts	61 589	16 428		25 020	52 697
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques & charges					
Total	61 589	321 428	25 020		357 697
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières		16 428		25 020	
Exceptionnelles		305 000			

ANNEXE

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 67 218 162 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	10 850	10 850		
- à plus de 1 an à l'origine	52 466 666	11 966 666	40 500 000	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	492 368	492 368		
Dettes fiscales et sociales	791 747	791 747		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	80 000	30 000		
Autres dettes (**)	13 376 532	963 011	12 413 514	
Produits constatés d'avance				
Total	67 218 162	14 586 642	52 631 514	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 126 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	4 880 673			
(**) Dont envers le groupe et les associés	12 710 549			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	39 949 791	39 949 791		
Emprunts et dettes divers				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Total	39 949 791	39 949 791		54 938 571

ANNEXE

Charges à payer

	Montant
Factures à Recev.	207 717
Fact. à recev. Oredis	4 702
Intérêts Courus s/ Emp.	16 875
Intérêts Courus à payer	10 850
Prov. Congés Payés	55 587
Personnel Charges à payer	49 979
Charges sociales s/ Congés payés	25 915
Charges sociales s/ Primes	21 020
Taxe s/ Salaires à payer	4 952
Contrôle fiscal à payer	213 873
Taxe Apprentissage à payer	6 439
Taxe Formation à payer	12 005
CET à payer	2 513
Taxe Véhicules à payer	13 264
Avoirs à établir V-P.com	16 465
Total	662 156

Charges constatées d'avance

	Charges constatées d'avance	Montant
Charges Constatées d'avances	32 970	
Total		

ANNEXE

3 - Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	31/12/2017	31/12/2016
Produits financiers de participation	1 547 649	9 122 546
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 8 091	26 047
Autres intérêts et produits assimilés	1 108 771	4 077 524
Reprises sur provisions et transferts de charge	1 605 815	839 318
Différences positives de change	1 80 287	467 208
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	1 14 037	922 096
Total des produits financiers	6 384 650	15 454 740
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 127 793	1 348 771
Intérêts et charges assimilées	1 69 991	1 258 123
Différences négatives de change	1 03 526	341 201
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 108 995	912 496
Total des charges financières	4 380 304	3 860 592
Résultat financier	2 004 346	11 594 147

Résultat exceptionnel

	31/12/2017	31/12/2016
Pénalités, amendes fiscales et pénales	843	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	793	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 077	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 436	
Amortissements dérogatoires	397	
Provisions pour risques et charges	1 15 000	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		5 030
Produits des cessions d'éléments d'actif		1 556 190
Amortissements dérogatoires		25 953
TOTAL	1 188 546	1 587 172

ANNEXE

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	3 082 424
+ Impôts sur les bénéfices	658 777
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	3 741 201
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	-25 555
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	3 715 645

Ventilation de l'impôt

	Impôt	Impôt	Montant
+ Résultat courant (**)	3 189 575	48 823	2 640 752
+ Résultat exceptionnel	551 626	39 954	441 672
- Participations des salariés			
Résultat comptable	3 741 201	658 777	3 082 424
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Le résultat courant avant impôt ne prend pas en compte l'impact du Cice, ce dernier étant répercuté dans la colonne de l'impôt correspondant.

ANNEXE

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	1 003
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourrant à augmenter la dette future	1 003
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	357 697
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourrant à diminuer la dette future	357 697
Montant de la créance future	118 696
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2015, la société SAS OREFI est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS OREFI. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Le périmètre de l'intégration fiscale comprend sur l'exercice 2017 les sociétés suivantes

- SAS OREFI
- SARL L'EGLISE WILSON
- EURL IMMEX CONSEILS
- SCI HOTEL WILSON
- SCI AMBROISE WILSON
- SARL IMMOBILIERE WILSON 83

ANNEXE

4 - Autres informations**Effectif**

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	7	
Employés	1	16
Total	15	16

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : OREFI

Forme : S.A.S.

Au capital de : 504 994 euros

Adresse du siège social :
249 avenue du Président Wilson
93210 La Plaine Saint Denis

ANNEXE

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Cautions emprunts</i>	32 644 002
Avals et cautions	32 644 002
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Autres engagements donnés</i>	15 669 120
Autres engagements donnés	15 669 120
Total	48 313 122
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	32 644 002
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

ANNEXE**5 - Autres éléments significatifs**

La société Orefi a fait l'objet d'une vérification de comptabilité du 28 septembre 2017 au 5 mars 2018 portant sur la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2016 par la Direction des Vérifications Nationales et Internationales (DVNI). Le 5 mars 2018, la société a reçu une proposition de rectification concernant essentiellement le traitement fiscal des provisions sur les autres titres immobilisés et sur les comptes courants.

Suite aux tests de dépréciation sur ces éléments d'actif effectués pour l'établissement de ces comptes, la société a repris des provisions pour un total de 932 212 euros, dont 621 711 euros correspondant à des provisions rejetées par la DVNI. De ce fait, la société a acceptée partiellement la proposition de cette dernière pour ce montant, générant un impact net pour la société correspondant à des intérêts de retard pour 6 636 euros.

La société conteste le reste de la proposition de rectification et a comptabilisé en conséquence une provision pour risque d'un montant de 305 000 euros.

OREFI, Orientale et Financière

Société par actions simplifiée au capital de 504 994 €
Siège social : 249, avenue du Président Wilson 93210 LA PLAINE SAINT DENIS
399 402 965 R.C.S. BOBIGNY

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2018
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE****TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, conformément à la proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 de la manière suivante :

Le bénéfice de l'exercice de	3 082 423,68 €
Augmenté de la « Réserve réglementée œuvres d'art »	414 800,00 €
Augmenté des « Réserves – autres origines »	82 758 380,53 €
Augmenté des « Réserve produits financiers Oredis-Orefa »	100 380 243,30 €
	<hr/>
soit	187 136 348,01 €
est affecté :	
- à titre de dividendes pour les actions de catégorie A	3 724 360,25 €
- à titre de dividendes pour les actions de catégorie B	2 282 554,80 €
- au poste « Réserve légale »	499,40 €
- au poste « Réserve réglementée œuvres d'art »	625 271,00 €
- au poste « Réserve – autres origines »	85 730 333,31 €
- au poste « Réserve produits financiers Oredis-Orefa »	94 873 328,75 €
	<hr/>
Total affecté	187 136 348,01 €

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libérateur de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libérateur de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune); la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif de l'impôt sur le revenu reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus : dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 14,75 € sur les 252 499 actions de catégorie A et 9,04 € sur les 252 495 actions de catégorie B composant le capital social, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux actionnaires que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

La mise en paiement des dividendes s'effectuera au plus tard le 31 juillet 2018.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'y a eu aucun dividende versé au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme

Le Président /